

BROMOXYNIL TECHNICAL

SOLIDE

UTILISÉ POUR LA FABRICATION SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: BROMOXYNIL 92.25 % (comme est)

N° D'HOMOLOGATION 19975 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

MODE D'EMPLOI: Utiliser strictement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter d'inhaler ou le contact avec la peau ou les yeux.

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas contaminer ni entreposer près des aliments pour les humains ou les animaux, des semences ou des engrais. Éloigner du feu, des flammes nues ou d'autres sources de chaleur.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION: Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS: S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Balayer le produit déversé en évitant la formation de poussière ou l'étalement du produit. Déposer dans un contenant étiqueté aux fins d'élimination sécuritaire. Faire en sorte que le produit ne se retrouve pas dans les égouts ni dans les cours d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Bayer CropScience Inc.
100, 3131 114 Ave SE
Calgary, AB T2Z 3X2
Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

DANGER



POISON

CONTENU NET: 250 Kg

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, COMPOSER LE NUMÉRO D'URGENCE 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR).

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.